



Maison de Santé du
Pays Neufchâtelois

Sophie BANNEROT
Matthieu SCHUERS
Journées de la FMPS
Saint Romain de
Colbosc, 2019

IPA, assistants médicaux De nouveaux métiers au service de la qualité des soins ?



Maison de Santé du
Pays Neuchâtelois



What Is An IPA?

Infirmières de Pratique Avancée



Maison de Santé du
Pays Neuchâtelois

Pourquoi ?

- Diversifier son exercice
- Développer ses compétences
- S'engager dans une pratique coopérative

- Enjeux de reconnaissance
 - Professionnelle (grade master, rémunération)
 - Disciplinaire (universitarisation de la discipline, recherche)



Quelles missions ?

- Ambulatoire ou hospitalier
- L'IPA participe
 - A la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin
 - A l'organisation du parcours de soins
- Entretien, examen clinique
- Education, prévention, dépistage
- Prescription d'examens complémentaires
- Renouvellement des prescriptions médicales



Quelles missions en soins primaires ?

- 8 pathologies chroniques
- Suivre des patients dont la pathologie est stabilisée
- Identifier les signes de déséquilibre et orienter vers le médecin traitant si nécessaire
- Selon un protocole d'organisation défini au sein de l'équipe de soins
 - Domaines d'intervention, modalités d'échanges, modalités RCP, modalités de retour vers le médecin



Maison de Santé du
Pays Neufchâtelois

Quelle formation ?

- DEIPA, 2 ans
- Une dizaine d'universités en France (dont Rouen/Caen)
- Une année de tronc commun
- 4 mentions en seconde année
 - Pathologies chroniques stabilisées
 - Oncologie et hémato-oncologie,
 - Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale,
 - Psychiatrie



IPA, Asalée

- Champ de compétences élargi
 - ETP versus suivi des patients porteurs de pathologies chroniques
- Plus grande autonomie, notamment en termes de prescription
 - Prescription d'examens complémentaires (ECG, spirométrie)
 - Renouvellement de traitements médicamenteux
- Statut
 - Champ ambulatoire pour les ASALEE
 - Salarial versus forfait en libéral
- Rémunération



Maison de Santé du
Pays Neufchâtelois

Perspectives en Normandie

- Effectifs faibles pour le moment
 - 18 en 2019
 - 25 en 2020
- IPA Urgences ?
- Forte valence hospitalière
- Accueil en stage
- Imaginer des projets en ambulatoire !



Maison de Santé du
Pays Neuchâtelois

Assistants médicaux



Maison de Santé du
Pays Neuchâtelois

Objectifs

- Libérer du temps médical et accompagner le médecin dans sa pratique quotidienne
- Augmenter le nombre de patients MT
- Augmenter sa file active de patients



Quelles missions ?

- Tâches administratives
 - Accueil du patient, gestion du dossier patient, accompagnement télémédecine
- Préparation et déroulement de la consultation
 - Habillage et déshabillage des patients, prise des constantes, mise à jour du dossier (dépistages, vaccinations, mode de vie), aide à la réalisation d'actes techniques (ECG)
- Organisation et coordination
 - Prises de RDV avec un professionnel de santé
- Nouvelle fonction : pas de substitution à d'autres professions de santé



Maison de Santé du
Pays Neuchâtelois

Quel profil ?

- Actuels secrétaires, aides-soignants, infirmiers ou tout autre profil
- Doivent se former ou s'engager à suivre une formation spécifique dans les deux ans (contenu en cours de définition)
- Recrutement possible dès maintenant si formation dans les deux ans suivant la prise de fonction



Qui peut bénéficier de la mesure ?

- Tous les médecins, MG ou non, secteur 1 ou secteur 2 avec OPTAM
- Plus de 640 patients MT (au-delà du 30^{ème} percentile)
 - Dérogations pour les médecins nouvellement installés
 - Dérogations pour les médecins avec forte patientèle d'enfants de moins de 16 ans (prise en compte de la file active)
- Exercer de manière regroupée (au moins 2 médecins) et/ou coordonnée (MSP, ESP...)
 - Possible dans les 2 ans après l'embauche
 - Dérogations possibles notamment en zones déficitaires



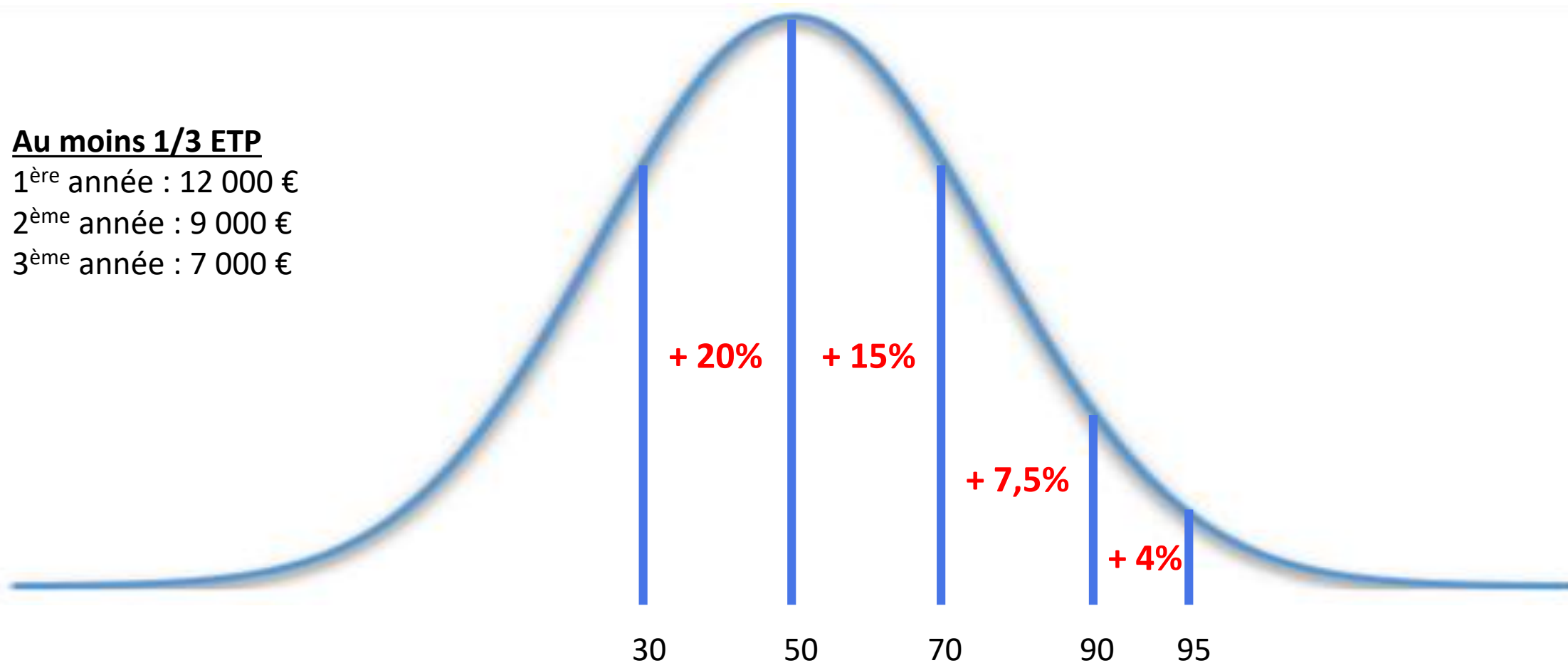
Quels engagements pour quelle aide ?

Au moins 1/3 ETP

1^{ère} année : 12 000 €

2^{ème} année : 9 000 €

3^{ème} année : 7 000 €





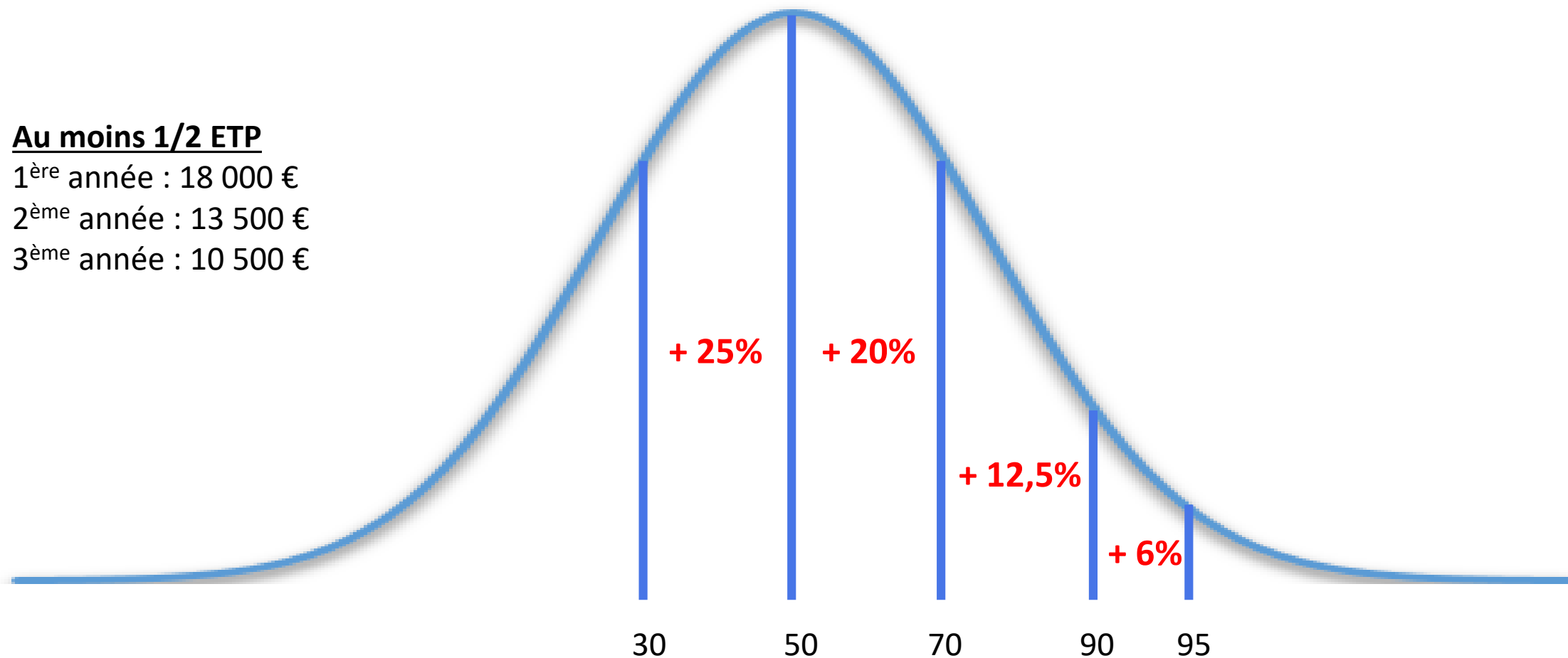
Quels engagements pour quelle aide ?

Au moins 1/2 ETP

1^{ère} année : 18 000 €

2^{ème} année : 13 500 €

3^{ème} année : 10 500 €





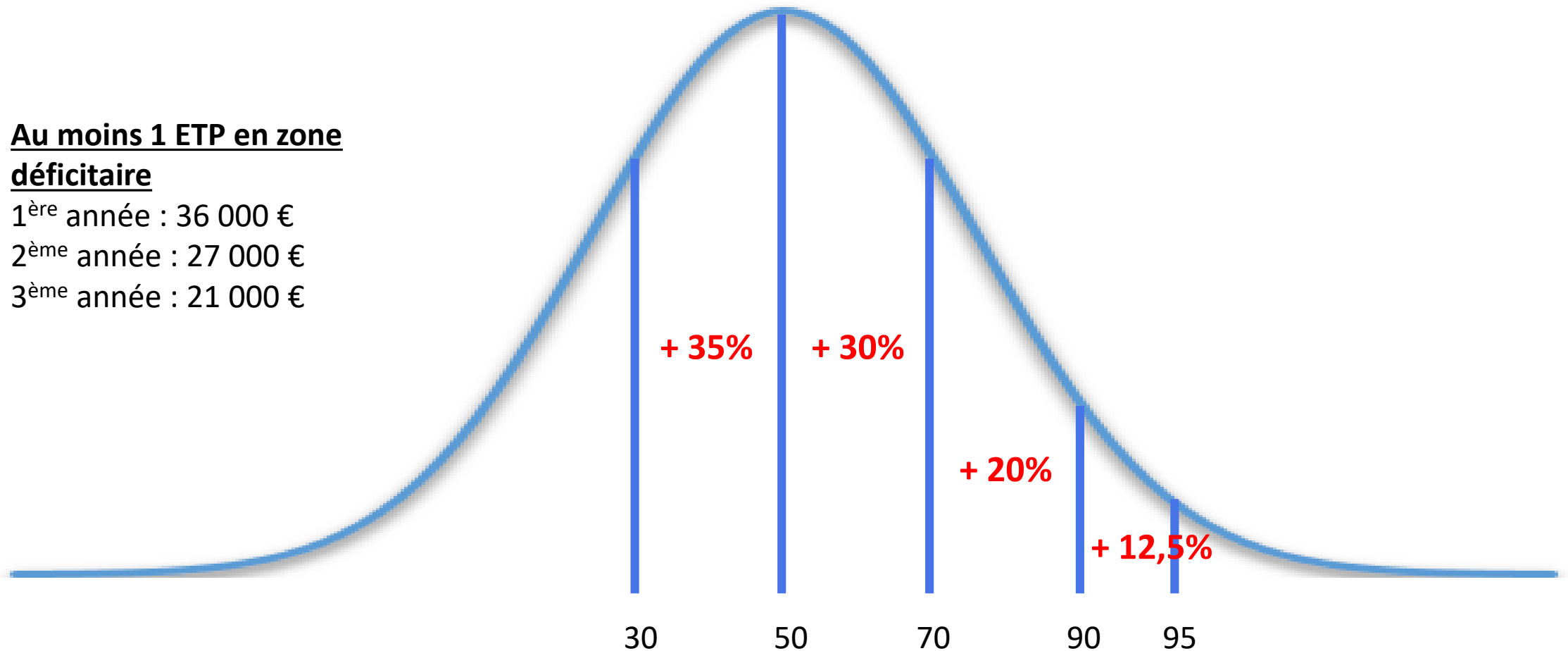
Quels engagements pour quelle aide ?

Au moins 1 ETP en zone déficitaire

1^{ère} année : 36 000 €

2^{ème} année : 27 000 €

3^{ème} année : 21 000 €





Maison de Santé du
Pays Neuchâtelois

Perspectives

- De la souplesse !
- Flou sur la 4^{ème} année et les suivantes
- Comment sortir d'une approche strictement quantitative ?